

L'ATELIER DU FLEURISTE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 janvier 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MORIERES LES AVIGNON du 11/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : L'ATELIER DU FLEURISTE.

Siège : 401 Avenue Léon Blum, 84310 MORIERES LES AVIGNON.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 euros.

Objet : Fleuriste, vente d'accessoires de décoration et de mode.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Ambre LEMAIRE, demeurant 401 Avenue Léon Blum, 84310 MORIERES LES AVIGNON.



Ecrit par Echo du Mardi le 15 janvier 2024

La Société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON.
POUR AVIS